

MA PREMIÈRE PIERRE



UNE AIDE POUR DEVENIR
PROPRIÉTAIRE DE VOTRE LOGEMENT



Un coup de pouce financier de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées pour conforter votre apport personnel et vous aider dans la réalisation de travaux d'amélioration thermique de votre logement.

QUEL LOGEMENT ?

- Situé sur l'une des 31 communes de l'agglomération
- Individuel ou collectif
- Neuf* ou ancien
- Économe en énergie

QUELLE AIDE ?

Une prime de 3 000 € majorée de minimum 1 500 €

SOUS QUELLES CONDITIONS ?

- de primo-accession
- de ressources
- de qualité du logement

QUELLE DÉMARCHE ?

- Avant de vous engager, l'ADIL vous aide à définir votre projet et à évaluer votre budget
- Retirez un dossier de demande de subvention à la Maison de l'Habitat et du projet urbain

Informations et conseils sur l'habitat et l'énergie

Une équipe de professionnels à votre service vous accueille et vous renseigne
lundi et jeudi de 13h30 à 17h30
mardi et mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Maison de l'Habitat et du projet urbain
18 rue des Cordeliers 64000 Pau
Tél. : 05 59 82 58 60
maison.habitat@agglo-pau.fr

En partenariat avec



* Plaquette logement neuf à coût abordable pour connaître la liste des programmes éligibles en cours de commercialisation